

**Christian LAGE, Secrétaire Général, et toute l'équipe nationale
du SNETAA-eiL vous présentent leurs meilleurs vœux
de bonne et heureuse année 2009.**

1 - LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Les élections professionnelles ont eu lieu comme tous les 3 ans le 2 décembre 2008. Vous avez pu avoir les premiers résultats. Ils ont été officiellement donnés par le Ministère de l'Education Nationale le 6 janvier. Le SNETAA reste bien le premier syndicat de l'Enseignement Professionnel. Il demeure majoritaire en sièges et en voix puisqu'il maintient ses 4 sièges de titulaires à la CAPN.

Le SNETAA-eiL connaît pour autant un léger tassement d'environ 1,5 %, ce qui porte son score à 30,12 %.

La première constatation de ce scrutin, c'est qu'il n'y a pas eu de réelle modification du paysage syndical sur l'ensemble des corps ; le corps des PLP n'y fait pas exception.

Ainsi, l'UNSEN-CGT progresse de 0,6 %, le SNUEP de 0,28 %, SUD de 0,33 %, le SGEN baisse de 0,64 %. Ces résultats montrent donc une grande stabilité des différentes grandes organisations syndicales.

Cela conforte la position du SNETAA, comme syndicat du quotidien au service de ses adhérents.

Le deuxième constat montre que s'il y a eu plus de votants (et c'est tant mieux pour l'expression démocratique), il y a eu pour autant moins d'électeurs. Ainsi le corps des PLP perd des emplois, ce que nous avons continuellement dénoncé avec le manque de recrutements. Mais cela explique en grande partie que le tassement que nous connaissons est lié aux départs à la retraite.

Le SNETAA demeure le seul syndicat chez les PLP à avoir des élus dans toutes les académies (Métropole, COM, DOM et POM).

Ces résultats montrent aussi que le choix de la rénovation de la voie professionnelle négocié pas à pas et porté par le SNETAA n'a pas joué l'effet désastreux annoncé. Il prouve surtout l'adhésion de nos membres à cette volonté de développer et de maintenir la voie professionnelle spécifique dans le système éducatif. C'est bien cette spécificité qui signifie la nécessité d'un corps spécifique, celui des PLP.

Le SNETAA-eiL fort de la confiance des collègues continuera donc à promouvoir :

- la défense des PLP tout en se battant pour qu'ils engrangent de nouveaux acquis

- le développement de l'enseignement professionnel en ces heures de difficultés budgétaires qui visent à rogner les services publics et à dégrader les conditions de travail des personnels.

C'est bien toujours le sens de nos combats.

Sommaire :

1. Elections professionnelles
2. Rénovation de la voie professionnelle

Annexes :

- Synthèse résultats PLP
- Explicitation « horaires et calcul de la DHG »
- Tableau comparatif
- Exemples répartition horaires

2 - LA RENOVATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Aujourd'hui, le SNETAA-eiL peut s'adresser sereinement aux collègues puisque les décisions, notamment sur les moyens, ont été arbitrées et présentées aux instances réglementaires (CIC, CSE). En effet, le SNETAA n'a pas choisi d'alarmer les collègues en présentant des documents non aboutis, faux et donc non significatifs. Mais il est vrai qu'il n'a jamais souhaité semer le doute et capitaliser le mécontentement ou les peurs des collègues.

Soyons clairs.

La rénovation de la voie professionnelle était inéluctable ou l'enseignement professionnel était condamné à disparaître et à se diluer dans le tout le système éducatif.

Le collège, réformé et devenu maintenant unique, a vu la suppression des 3^è et 4^è techno. Cette réforme a bien été portée et soutenue par certaines organisations et si elles ne s'en souviennent pas, nous, nous ne l'avons pas oublié !

Il reste aujourd'hui alors que nous nous sommes battus pour cela, une troisième diversifiée avec une mention de 6 h de découverte professionnelle, ces classes étant prioritairement en LP.

C'est en partie tout le problème de l'orientation qui est récurrent à travers cet élément.

La question était bien la situation des Lycées Professionnels dont le nombre baisse et qui sont transformés en Lycées polyvalents puisque c'est la logique voulue et soutenue par certaines organisations du second degré, zélateurs aussi du corps unique.

Par ailleurs, nous connaissons des difficultés dans certaines académies liées à la situation démographique et à la volonté d'orienter systématiquement vers la seconde.

De plus nous connaissons une forte évaporation en première année de CAP et BEP.

Le BEP connaissait ces difficultés puisque au cours des ans, il a largement été déprofessionnalisé et surtout parce qu'à peine un élève sur deux qui avait réussi l'examen continuait en Bac Pro. Alors même qu'il y a des places vacantes en première année de Bac Pro...

Enfin, sauf dans de rares filières, le BEP n'offre plus aujourd'hui un débouché qui permet une véritable insertion professionnelle.

Cela pose aussi la question de la réduction des sorties sans diplôme avec la nécessaire élévation du niveau de qualification.

Ces évolutions perdurent depuis plusieurs années. Elles sont liées aussi aux nouvelles logiques de l'Education Nationale qui elle aussi est touchée par la LOLF (la RGPP) et la mise en œuvre de politique d'objectifs et de performance dont le mérite est un des éléments. C'est celui-ci qui aujourd'hui mesure les évolutions de carrière comme l'accession à la hors-classe. En même temps, les menaces sur la Fonction Publique et le service public conduisent au toujours plus avec moins.

La résultante en est les suppressions massives de poste dans la fonction publique et donc dans l'Education Nationale.

Enfin, l'harmonisation européenne qui conduit la France à la mise en œuvre de la politique globale de l'Education Nationale avec par exemple l'harmonisation des diplômes et la mise en œuvre des ECVT.

Ainsi, l'enjeu était le devenir de l'enseignement professionnel ou plus exactement comment faire pour qu'il reste un enseignement professionnel au sein de l'Education nationale. C'est le choix difficile qu'a fait le SNETAA : se battre pour le maintien de l'enseignement professionnel spécifique délivrant des diplômes spécifiques qui permettent l'insertion professionnelle et aussi la poursuite d'études. C'est aussi la volonté qu'a eu le SNETAA de prendre en compte tous les jeunes dans leur nécessaire droit à la formation professionnelle

C'est pourquoi le SNETAA a refusé le Bac Pro 3 proposé par DARCOS pour arriver à mettre en œuvre une vraie rénovation de la voie professionnelle qui sous-tend un parcours individualisé pour tous les jeunes du CAP au BTS. C'est aussi l'obtention de nouvelles avancées pour les PLP.

C'est bien cela la réalité : éviter que l'Enseignement Professionnel ne serve, comme il l'a souvent fait, de variable d'ajustement au système scolaire. C'est pourquoi il fallait lui donner une existence propre dans son secteur.

Le SNETAA-eiL s'est battu pour que 30 % des jeunes continuent à être orientés vers l'enseignement professionnel. Cette mesure confirmée permet le maintien de nos structures, c'est-à-dire de nos LP.

Le parcours est certes maintenant effectué dans un cycle de référence en 3 ans mais il peut être fait en plus, soit pour des élèves qui après un CAP seront orientés vers une première professionnelle et feront donc 2 années de Bac Pro, soit pour des jeunes qui ont besoin d'un peu plus de temps dans leur parcours.

Cette logique se traduit par 2 h 30 hebdomadaires d'accompagnement individuel pour tous les élèves.

Les élèves auront donc aujourd'hui le choix d'une seconde professionnelle, professionnelle dès le départ, organisant l'orientation parmi les champs professionnels qui conduisent, à l'issue de cette seconde, au choix d'un des Bac Pro du champ.

Le SNETAA s'est battu pour que les conditions de travail des collègues, notamment dans l'enseignement général, soient améliorées en introduisant la notion de dédoublement et de groupe allégé sans tenir compte d'un effectif maximum qui conduit au dédoublement. C'est ce que nous vous présentons dans les grilles et documents joints en annexes (vous trouverez d'autres éléments sur le site internet du SNETAA).

Le SNETAA a donc, dans la logique de ses mandats contribué, au maintien d'un enseignement professionnel spécifique garant d'un corps spécifique, celui des PLP. Effectivement la préoccupation constante a bien été de maintenir et de sauver un maximum de postes et d'emplois.

La préoccupation a bien été de conduire cette rénovation en conservant les acquis du statut des PLP.

Contrairement à ce que veulent bien dire certains, il n'y a ni annualisation, ni globalisation. Dans le cadre du cycle du Bac Pro, cela se traduit par la détermination d'un horaire annuel qui permet un horaire hebdomadaire, la seule référence que nous acceptons car c'est la référence à notre statut.